



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des Territoires et de la Mer
des Bouches-du-Rhône**

SUIVI DES POPULATIONS DE TRITON CRÊTÉ DANS LA MARE DE TRINQUETAILLE À ARLES.

NOTE DE PRÉSENTATION

de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer
pour la mise en consultation publique au titre de l'article L.123-19-2 du Code de
l'Environnement,
du dossier de demande du Parc Naturel Régional de Camargue
en application de l'article L.411-2 du Code de l'Environnement,
dans le cadre d'un inventaire scientifique.

Vous trouverez en consultation du public la demande de dérogation présentée par le Parc Naturel régional de Camargue, pour réaliser un inventaire des populations de Triton crêté et ainsi poursuivre les prospections sur cette espèce dans la mare de Trinquetaille située sur la commune d'Arles. L'inventaire sera réalisé par du personnel du parc naturel régional de Camargue.

Cette population est la plus méridionale des populations française et c'est l'une des deux seules populations des Bouches du Rhône, ce qui rend l'enjeu de conservation très fort.

La période d'intervention prévue est de l'hiver à l'été 2024 à 2026.

Vous trouverez en consultation du public l'ensemble des pièces constituant le dossier de demande de dérogation.